

- M.Sc. Thesis. Centre of Research and Advanced Studies (CICIMAR), National Polytechnic Institute, Mexico, 88 p.
- Herrero-Perezrul M.D., H. Reyes Bonilla, F. Garcia-Dominguez and C.E. Cintra-Buenrostro. 1999. Reproduction and growth of *Isostichopus fuscus* (Echinodermata: Holothuroidea) in the Southern Gulf of California, Mexico. *Marine Biology* 135: 521–532.
- Jenkins M. and T.A. Mulliken. 1999. Evolution of exploitation in the Galapagos Islands: Ecuador's sea cucumber trade. *Traffic Bulletin*, Vol. 17, No 3.
- Martinez P.C. 2001. La pêche des Galapagos : une menace ou une opportunité de conservation pour les holothuries ? *La bêche de mer*, Bulletin de la CPS 14:22–23.
- Salgado-Castro L.R. 1993. Sea cucumber fisheries of the Pacific coast (*Parastichopus parvimensis*) and *P. californicus* and *Isostichopus fuscus*, from the Gulf of California. National Fisheries Institute. Ministry of Fisheries. 114 p.
- Sonnenholzner J. 1997. L'holothurie *Isostichopus fuscus* (Ludwig, 1875) des Îles Galapagos (Équateur) : une brève étude de cette espèce commerciale. *La bêche de mer*, Bulletin de la CPS 9:12–15.
- Toral V. 1996. Biología reproductiva del pepino de mar *Isostichopus fuscus* en la Isla Caamaño, Santa Cruz, Galápagos. Honor's Thesis, Universidad del Azuay, Cuenca, Ecuador.

Fiches d'identification des holothuries de Papouasie-Nouvelle-Guinée avant et après traitement

Aymeric Desurmont¹

Introduction

Depuis septembre 2001, la pêche de l'holothurie en Papouasie-Nouvelle-Guinée est réglementée dans le cadre du plan national de gestion de la pêche des holothuries. Cette réglementation porte notamment sur l'accès à la ressource, les limites de taille et de captures, l'entreposage et l'exportation. Pour faciliter la surveillance de cette pêche et faire appliquer la réglementation, le service national des pêches a décidé de produire un fascicule présentant les différentes espèces d'holothuries commercialisées dans la région. Ce service a demandé le concours de la Division Ressources marines du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique.

Durant les 19 dernières années, la CPS a publié plusieurs versions d'un manuel d'identification des holothuries, à savoir : *La bêche-de-mer dans les îles du Pacifique Sud* (1975), *la Bêche-de-mer dans le Pacifique tropical* (1979) et *Holothuries et bêches-de-mer dans le Pacifique tropical – Un manuel à l'intention des pêcheurs* (1984). Cette dernière édition présente des photos en couleur de 15 espèces d'holothurie et des produits séchés correspondants, dits bêches-de-mer. Des milliers d'exemplaires de ces manuels ont été distribués à travers tout le Pacifique, et on continue de recevoir des commandes d'exemplaires de la dernière édition. Malheureusement, celle-ci est pratiquement épuisée et les informations qu'elle contient sont parfois dépassées : plusieurs espèces ne figurant pas dans la liste des espèces ayant

une valeur commerciale de 1994 sont maintenant commercialisées; d'autres, qui n'avaient qu'une faible valeur marchande, sont maintenant davantage prisées. Ce manuel n'était pas totalement adapté aux besoins du service national des pêches, aussi a-t-il été décidé de réaliser un nouveau guide d'identification des holothuries, spécialement conçu pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Le plus souvent, ce genre de guide est utilisé sur le terrain. Il doit donc être facile à emporter avec soi et imperméable. Par conséquent, plutôt que de réaliser un manuel, nous avons décidé de présenter les informations sous forme de fiches de poche (95 x 135 mm) plastifiées et reliées par une attache en plastique. Chaque fiche présente une espèce d'holothurie, avec une photographie sous-marine en couleur de l'animal vivant d'un côté, et deux photographies du produit séché (vues ventrale et dorsale) au dos de la fiche (figure 1). Ces photos sont accompagnées d'une brève description de l'animal (habitat de prédilection, profondeur où il évolue et taille moyenne) ainsi que du produit séché (bêche-de-mer). Le jeu complet comprend 24 fiches, où sont présentées 20 espèces différentes; on y trouve également des renseignements sur le traitement de la bêche-de-mer et sur la réglementation régissant la pêche de l'holothurie en Papouasie-Nouvelle-Guinée. L'information à ce sujet étant présentée sur une fiche distincte, il sera toujours possible de la mettre à jour si la réglementation change et de la remplacer par une nouvelle fiche.

1. Spécialiste de l'information halieutique. CPS, B.P. D5, 98848 Nouméa Cedex (Nouvelle-Calédonie)



Figure 1. Les deux faces d'une fiche d'identification (échelle: 2/3)

On trouvera reproduites ci-dessous les informations figurant sur ces fiches.

Actinopyga echinites

(pas de nom usuel en français)

Habitat : platiers des récifs frangeants et des îlots à l'intérieur du lagon, herbiers, débris coralliens et platiers compacts

Profondeur : 0–12 m
Longueur moyenne : 20 cm
Poids moyen : 0,3 kg
Épaisseur du tégument : 7 mm

Aspect après traitement :

- De forme ovale, avec une face dorsale arrondie et une face ventrale plate
- Face dorsale rugueuse et légèrement nervurée, de couleur gris-brun
- Face ventrale de consistance granuleuse, de couleur gris-brun
- Pas d'incision
- Taille habituelle : 15–18 cm²

Actinopyga mauritiana

Holothurie de brisants³

Habitat : platiers récifaux externes et récifs frangeants, le plus souvent là où les vagues viennent se briser.

Profondeur : 0–20 m
Longueur moyenne : 20 cm
Poids moyen : 0,3 kg
Épaisseur du tégument : 6 mm

Aspect après traitement :

- De forme à peu près ovale, la face dorsale arrondie et la face ventrale plate
- Face dorsale avec sillons, de couleur brun-noir
- Face ventrale de consistance granuleuse, de couleur brun-rouge plus claire
- Pas d'incision
- Taille habituelle : 8–15 cm

Actinopyga miliaris

Holothurie noire

Habitat : platiers des récifs frangeants et des îlots à l'intérieur du lagon; ne se rencontre jamais sur la barrière récifale.

Profondeur : 0–10 m
Longueur moyenne : 25 cm
Poids moyen : 0,4 kg
Épaisseur du tégument : 6 mm

Aspect après traitement :

- De forme oblongue et de section circulaire
- Lisse et noire sur la totalité de sa surface
- Pas d'incision
- Taille habituelle : 10–12 cm

2. Les tailles moyennes indiquées pour les produits séchés respectent la réglementation applicable en matière de taille minimale en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Ce sont donc des produits de cette taille que les agents appelés à faire respecter cette réglementation des pêches devraient voir.

3. Les noms communs en français utilisés dans cette traduction sont soit ceux proposés par la FAO quand ils existent, soit le nom utilisé en Nouvelle-Calédonie. Certaines espèces d'holothuries n'ont pas de nom commun en français répertorié.

Actinopyga lecanora

Holothurie caillou

Habitat : Substrats durs. Espèce nocturne. On la trouve le jour sous de grosses pierres, dans des anfractuosités des tombants récifaux ou dans des zones abritées

Profondeur : 0–20 m
Longueur moyenne : 25 cm
Poids moyen : 0,4 kg
Épaisseur du tégument : 6 mm

Aspect après traitement :

- De forme à peu près ovale, la face dorsale arrondie et la face ventrale plate
- Face dorsale traversée de légères nervures, de couleur brun-noir
- Pas d'incision
- Taille habituelle : 10-12 cm

Bohadschia argus

Holothurie léopard

Habitat : platiers et tombants récifaux, ou tombant externe de la barrière récifale, sur le sable blanc

Profondeur : 0–30 m
Longueur moyenne : 36 cm
Poids moyen : 1,8 kg
Épaisseur du tégument : 10 mm

Aspect après traitement :

- De forme cylindrique, légèrement conique à une extrémité
- Face ventrale lisse, de couleur brune à brun clair, parsemée de petites taches blanches, bien visibles
- Pas d'incision ou petite incision au niveau de la bouche
- Taille habituelle : 12–18 cm

Bohadschia similis

(pas de nom usuel en français)

Habitat : lagons côtiers et platiers internes; s'enfouit souvent dans les fonds vaseux et sablonneux

Profondeur : 0–3 m
Longueur moyenne : 18 cm
Poids moyen : 0,3 kg
Épaisseur du tégument : 4 mm

Aspect après traitement :

- Courbée, de forme cylindrique et étroite, légèrement aplatie sur la face ventrale
- Face dorsale de consistance granuleuse, beige clair (d'aspect crayeux)
- Face ventrale lisse, noire et tachetée de marques brunes
- Pas d'incision ou petite incision au niveau de la bouche
- Taille habituelle : 7–9 cm

Bohadschia vitiensis

Holothurie brune

Habitat : lagons côtiers et platiers internes; s'enfouit souvent dans les fonds vaseux et sablonneux

Profondeur : 0–20 m

Longueur moyenne : 32 cm
Poids moyen : 1,2 kg
Épaisseur du tégument : 7 mm

Aspect après traitement :

- De forme cylindrique, avec une face dorsale arrondie et une face ventrale plate
- Face dorsale légèrement ridée, de couleur brune à brun-noir
- Face ventrale de consistance granuleuse, de couleur brune à brun-noir
- Pas d'incision ou petite incision au niveau de la bouche
- Taille habituelle : 12–15 cm

Holothuria (Acanthotrapeza) coluber

Holothurie serpent

Habitat : platiers récifaux internes et externes, intérieur du récif ou eaux côtières peu profondes des lagons. Abonde sur les fonds sablonneux-vaseux, couverts de plaques de corail ou de débris coralliens ou de coquillages, ou dans les herbiers

Profondeur : 0–15 m
Longueur moyenne : 40 cm
Poids moyen : 0,3 kg
Épaisseur du tégument : 4 mm

Aspect après traitement :

- Mince, de forme allongée et irrégulière, nettement conique à une extrémité
- Corps brun couvert de minuscules bosses blanches
- Petite incision autour de la bouche et/ou au milieu du corps
- Taille habituelle : 18–25 cm

Holothuria (Halodeima) atra

(pas de nom usuel en français)

Habitat : platiers récifaux internes et externes, arrière-récifs ou eaux côtières peu profondes des lagons. Abonde sur les fonds sablonneux-vaseux couverts de débris coralliens ou de coquillages, et dans les herbiers

Profondeur : 0–20 m
Longueur moyenne : 20 cm
Poids moyen : 0,2 kg
Épaisseur du tégument : 4 mm

Aspect après traitement :

- Forme cylindrique étroite
- Surface de l'ensemble du corps lisse et noire
- Pas d'incision ou petite incision au niveau de la bouche
- Taille habituelle : 15-20 cm

Holothuria (Halodeima) edulis

Trévang rose

Habitat : platiers internes des récifs frangeants et des îlots lagunaires, eaux côtières peu profondes des lagons; abonde sur les sables sablonneux-vaseux, couverts de débris coralliens ou de coquillages, et dans les herbiers

Profondeur : 0–30 m

Longueur moyenne : 20 cm
 Poids moyen : 0,2 kg
 Épaisseur du tégument : 3 mm

Aspect après traitement :

- De forme cylindrique étroite, légèrement aplatie sur la face ventrale
- Face dorsale légèrement ridée, de couleur brun foncé
- Face ventrale plus lisse, de couleur brun clair à brun foncé
- Pas d'incision ou petite incision au niveau de la bouche
- Taille habituelle : 10–14 cm

Holothuria (Metriatyla) scabra

Holothurie de sable

Habitat : platiers internes des récifs frangeants et des récifs bordant les îlots lagunaires, zones côtières sédimenteuses et à proximité des mangroves

Profondeur : 0–10 m
 Longueur moyenne : 22 cm
 Poids moyen : 0,3 kg
 Épaisseur du tégument : 6 mm

Note : On trouve également la variété versicolore d'*H. scabra* (var. *versicolor*) dans les eaux de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, mais les négociants ne font aucune distinction entre les deux espèces

Aspect après traitement :

- De forme cylindrique, la face dorsale légèrement arrondie et la face ventrale plate
- Face dorsale avec des sillons sur sa totalité, de couleur brun-noir à noire
- Face ventrale lisse, de couleur brun-ambre
- Pas d'incision ou petite incision au niveau de la bouche. Ne sent pas la fumée
- Taille habituelle : 10–12 cm

Holothuria (Microthele) fuscogilva

Holothurie blanche à mamelles

Habitat : passes et tombants récifaux extérieurs, mais aussi herbiers en eaux peu profondes

Profondeur : 10–40 m
 Longueur moyenne : 42 cm
 Poids moyen : 2,4 kg
 Épaisseur du tégument : 12 mm

Aspect après traitement :

- Forme plate et trapue, avec des mamelles bien visibles le long de chaque côté
- Surface lisse à légèrement ridée et poudreuse
- Différentes nuances de brun-gris sur l'ensemble du corps
- Une seule longue incision longitudinale sur la face dorsale
- Taille habituelle : 18–24 cm

Holothuria (Microthele) fuscopunctata

Holothurie trompe d'éléphant

Habitat : Tombants récifaux et herbiers peu profonds
 Profondeur : 0–25 m

Longueur moyenne : 36 cm
 Poids moyen : 1,5 kg
 Épaisseur du tégument : 10 mm

Aspect après traitement :

- De forme cylindrique oblongue, avec une face dorsale arrondie et une face ventrale plate
- Face dorsale aux nervures profondes, différentes nuances allant du beige au brun clair, constellée de minuscules taches noires
- Face ventrale plus lisse, différentes nuances allant du beige au brun clair, constellée de minuscules taches noires
- Incision au niveau de la bouche ou une seule longue incision sur la face ventrale pour les grands spécimens
- Taille habituelle : 20–25 cm.

Holothuria (Microthele) nobilis

Holothurie noire à mamelles

Habitat : les platiers, les tombants récifaux et les herbiers

Profondeur : 0–20 m
 Longueur moyenne : 37 cm
 Poids moyen : 1,7 kg
 Épaisseur du tégument : 12 mm

Aspect après traitement :

- Ovale aplati caractérisé par la présence bien visible de mamelles de chaque côté
- Surface poudreuse, lisse à légèrement ridée
- Couche de surface de couleur brun-gris mais peau noire au-dessous
- Une seule incision longitudinale sur la face dorsale
- Taille habituelle : 18–24 cm

Pearsonothuria graeffei

(pas de nom usuel en français)

Habitat : tombants récifaux, proches de la côte.

Abonde sur les fonds coralliens mixtes et les algues rouges calcaires

Profondeur : 0–25 m
 Longueur moyenne : 35 cm
 Poids moyen / : 0,7 kg
 Épaisseur du tégument : 4 mm

Aspect après traitement :

- De forme étroite et de section rectangulaire
- Face dorsale rugueuse, de couleur brun-noir à noire
- Face ventrale de consistance granuleuse, de couleur brun-noir à noire
- Pas d'incision ou petite incision au niveau de la bouche
- Taille habituelle : 15–20 cm

Stichopus chloronotus

Trévang vert

Habitat : platiers et tombants récifaux supérieurs, le plus souvent sur les substrats durs

Profondeur : 0–15 m
 Longueur moyenne : 18 cm
 Poids moyen : 0,1 kg
 Épaisseur du tégument : 2 mm

Aspect après traitement :

- De forme étroite et de section carrée
- Recouvert d'excroissances sur les quatre faces
- Ensemble du corps de couleur brun-vert clair
- Pas d'incision ou petite incision au niveau de la bouche
- Taille habituelle : 10-12 cm

Stichopus hermanni

Trévang curry

Habitat : herbiers, fonds sablonneux-vaseux et fonds couverts de débris de coquillage

Profondeur : 0-25 m
 Longueur moyenne : 35 cm
 Poids moyen : 1 kg
 Épaisseur du tégument : 8 mm

Aspect après traitement :

- De forme oblongue et de section rectangulaire
- Face dorsale ridée ou profondément nervurée, présentant des petites excroissances noires
- Face ventrale plus lisse
- Différentes nuances de beige à brun sur l'ensemble du corps
- Pas d'incision ou petite incision au niveau de la bouche
- Taille habituelle : 12-18 cm

Stichopus horrens

(pas de nom usuel en français)

Habitat : débris coralliens ou s'enfouit dans des anfractuosités du platier.

Profondeur : 0-15 m
 Taille moyenne : 20 cm
 Poids moyen : 0,2 kg
 Épaisseur du tégument : 2 mm

Aspect après traitement :

- De forme étroite et de section carrée
- Face dorsale recouverte d'excroissances, de couleur brune à brun-noire
- Face ventrale plus lisse, avec deux rangées de petites excroissances, de couleur brune à brun-noir
- Pas d'incision ou petite incision au niveau de la bouche
- Taille habituelle : 8-12 cm

Thelenota ananas

Holothurie ananas

Habitat : tombants récifaux et près des passes, sur les fonds durs mais couverts de larges plaques de corail ou de débris coralliens

Profondeur : 0-25 m
 Longueur moyenne : 45 cm
 Poids moyen : 2,5 kg
 Épaisseur du tégument : 15 mm

Aspect après traitement :

- De forme oblongue et de section carrée
- Face dorsale recouverte de pointes de couleur brune à brun-noir
- Face ventrale de consistance granuleuse, légèrement brune
- Petite incision au niveau de la bouche, ou une seule longue incision sur la face ventrale des grands spécimens
- Taille habituelle : 20-25 cm

Thelenota anax

Holothurie géante

Habitat : tombants récifaux, l'extérieur du lagon et près des passes, sur des fonds durs mais aussi sur des fonds sablonneux ou des débris coralliens

Profondeur : 10-30 m
 Longueur moyenne : 55 cm
 Poids moyen : 3,5 kg
 Épaisseur du tégument : 15 mm

Aspect après traitement :

- De forme oblongue et de section rectangulaire
- Face dorsale rugueuse et couverte de tubercules irréguliers
- Face ventrale de consistance granuleuse
- Couleur brune de tons différents sur l'ensemble du corps
- Petite incision au niveau de la bouche ou une seule longue incision sur la face ventrale chez les spécimens les plus grands
- Taille habituelle : 15-20 cm

Méthodes de traitement des concombres de mer

Première méthode

Faire bouillir très peu de temps l'animal (2-5 minutes) jusqu'à ce qu'il gonfle. L'éviscérer en appuyant légèrement sur son corps (au besoin, pratiquer une très petite incision à travers la bouche). Le remettre dans l'eau bouillante jusqu'à ce qu'il prenne une consistance dure et caoutchouteuse (devrait rebondir comme une balle). Enterrer dans le sable pendant 12 à 18 heures. Frotter pour enlever les matières en décomposition à la surface. Faire bouillir une troisième fois dans de l'eau propre jusqu'à l'obtention d'une consistance dure et caoutchouteuse. Faire sé-

cher à l'air chaud (≈ 2 jours). NE PAS FAIRE FUMER. Faire sécher au soleil (de 4 jours à 2 semaines).

Deuxième méthode

Faire bouillir très peu de temps l'animal (2-5 minutes) jusqu'à ce qu'il gonfle. Éviscérer en appliquant une légère pression (au besoin, pratiquer une très petite incision à travers la bouche). Remettre dans l'eau bouillante jusqu'à ce que l'animal prenne une consistance dure et caoutchouteuse (devrait rebondir comme une balle). Rincer à l'eau de mer. Faire bouillir une troisième fois dans de l'eau propre jusqu'à l'obtention

d'une consistance dure et caoutchouteuse. Faire sécher à l'air chaud ou par fumage (\approx 2 jours). Faire sécher au soleil (de 4 jours à 2 semaines).

Troisième méthode

Faire bouillir l'animal jusqu'à ce qu'il gonfle (cette première cuisson peut prendre jusqu'à 10 minutes car cette méthode est utilisée dans le cas d'animaux ayant un tégument très épais). Pratiquer une incision le long de la face dorsale, en commençant à 3 cm de chaque extrémité, puis éviscérer. Ne pas retirer les trois bandes musculaires longitudinales. Rincer à l'eau de mer. Faire bouillir de nouveau, dans de l'eau propre, jusqu'à l'obtention d'une consistance dure et caoutchouteuse (\approx une demi-heure). Enlever les restes de viscères. Placer des bâtonnets entre les parois de l'incision pour la maintenir ouverte. Faire sécher à l'air chaud ou par fumage (12–48 h), puis faire sécher au soleil (1–2 jours), l'incision tournée vers le bas. Retirer les bâtonnets et ligaturer avec de la ficelle ou de la liane. Faire de nouveau sécher au soleil (de 4 jours à 2 semaines). Enlever les ficelles et la liane avant l'emballage.

Quatrième méthode

Identique à la troisième méthode, mais l'incision est pratiquée sur la face ventrale plutôt que dorsale.

Recommandations

- Les animaux doivent être vivants avant le traitement.
- Avant de les faire bouillir, laisser les animaux sur une surface plane pendant 20 minutes pour qu'ils puissent se redresser et expulser la plupart du sable qu'ils contiennent (certaines espèces expulseront naturellement une partie de leurs viscères).
- S'il est nécessaire de faire une incision pour éviscérer l'animal, utiliser un couteau à la lame bien tranchante, et effectuer l'incision avec soin.
- Ne pas mélanger les tailles ou les espèces lors de la cuisson.
- Si l'eau de cuisson est trop chaude, la peau éclatera. Il devrait être possible de laisser tremper son doigt dans l'eau pendant quelques secondes.

	Méthode	
	Spécimens de petite taille	Spécimens de grande taille
<i>Actinopyga echinites</i>	2	2
<i>Actinopyga lecanora</i>	2	2
<i>Actinopyga mauritiana</i>	2	2
<i>Actinopyga miliaris</i>	2	2
<i>Bohadschia argus</i>	2	2
<i>Bohadschia similis</i>	2	2
<i>Bohadschia vitiensis</i>	2	2
<i>Holothuria (A.) coluber</i>	2	2
<i>Holothuria (H.) atra</i>	2	2
<i>Holothuria (H.) edulis</i>	2	2
<i>Holothuria (M.) scabra</i>	1	1
<i>Holothuria (M.) fuscogilva</i>	3	3
<i>Holothuria (M.) fuscopunctata</i>	2	4
<i>Holothuria (M.) nobilis</i>	3	3
<i>Pearsonothuria graeffei</i>	2	2
<i>Stichopus chloronotus</i>	2	2
<i>Stichopus hermanni</i>	2	2
<i>Stichopus horrens</i>	2	2
<i>Thelenota ananas</i>	2	4
<i>Thelenota anax</i>	2	4

- Certaines espèces sont fragiles (*Stichopus horrens*, *Stichopus hermanni*, *Bohadschia vitiensis*, *Bohadschia argus* et *Stichopus chloronotus*). La manipulation et le traitement de ces holothuries exigent une attention particulière, car leur tégument peut facilement se détériorer.
- Remuer délicatement et régulièrement, en surveillant la cuisson. Si la toute première cuisson est trop longue, l'estomac gonflera et éclatera.
- Si le temps est pluvieux ou humide, continuer le fumage de la bêche-de-mer (ou le séchage à l'air chaud) jusqu'à ce que le séchage au soleil soit possible.
- Une fois séchée, entreposer la bêche-de-mer dans des boîtes de carton ou des sacs à riz ou à coprah, dans un lieu sec.

Mesures de gestion visant la pêche d'holothuries en Papouasie-Nouvelle-Guinée

La pêche d'holothuries en Papouasie-Nouvelle-Guinée est régie par le plan de gestion national qui s'y rapporte. Les mesures de gestion concernent l'accès, les limites de taille et de captures, l'entreposage et les exportations.

Accès

- Seuls les nationaux de Papouasie-Nouvelle-Guinée sont autorisés à pêcher l'holothurie.
- La pêche est interdite du 1er octobre au 15 janvier.
- L'utilisation d'un narguilé, d'un scaphandre autonome et de lampes-torches est interdite.

Limites de taille et de captures

- Chaque province se voit attribuer un TAC (total admissible de captures) pendant la saison, pour chacune des deux catégories établies (holothuries à faible et à forte valeur commerciale).
- La pêche est fermée lorsque le TAC est atteint, que ce soit pour les deux catégories ou l'une d'elles. Si une province dépasse son TAC par plus de cinq tonnes, la quantité excédentaire sera soustraite de son TAC de la saison suivante.
- Des minimums de taille (spécimens vivants et à l'état sec) sont fixés pour 17 espèces. Il est interdit

de vendre des spécimens coupés en morceaux ou n'ayant pas la taille réglementaire, sous peine de confiscation.

Entreposage et exportations

- Un permis est nécessaire pour entreposer ou exporter de la bêche-de-mer.
- Les exportateurs doivent fournir au service des pêches un récapitulatif mensuel de leurs achats, les noms commerciaux des espèces, le poids en kilogramme par espèce, ainsi que les noms des fournisseurs et du district.
- Les emballages d'origine des bêches-de-mer destinés à l'exportation doivent être clairement étiquetés. Les exportateurs doivent déclarer au service des pêches de la Papouasie-Nouvelle-Guinée les stocks qu'ils ont en entreposage dans les cinq jours suivant la fermeture de la saison.
- Le transfert de stocks de bêches-de-mer entre provinces est interdit à moins que le directeur général du service des pêches ne l'autorise.
- Les échantillons d'exportation se limitent à deux individus par espèce.
- Les exportations à des fins d'autoconsommation ne peuvent dépasser 2 kg.

Les renseignements figurant dans les fiches d'identification ont été recueillis lors d'entretiens avec des chercheurs, des pêcheurs, des transformateurs et des négociants⁴, et dans les publications suivantes :

Conand, C. 1998. Holothurians. In: K.E. Carpenter and V.H. Niem (eds). *FAO species identification guide for fishery purposes. The living marine resources of the Western Central Pacific. Volume 2. Cephalopods, crustaceans, holothurians and sharks.* FAO, Rome.

CPS. 1995. *Holothuries et bêches-de-mer dans le Pacifique tropical. Un manuel à l'intention des pêcheurs.* Manuel n° 18. Secrétariat de la Communauté du Pacifique, Nouméa, Nouvelle-Calédonie.

Guille, P., P. Laboute and J.-L. Menou. 1986. *Guide des étoiles de mer, oursins et autres échinodermes du lagon de Nouvelle-Calédonie.* Éditions de l'ORS-TOM, Paris, France.

Classification des holothuries par espèce en fonction de leur valeur commerciale, leur appellation commerciale en Papouasie-Nouvelle-Guinée, et les limites de taille minimale pour leur pêche*

Nom commun en PNG	Nom scientifique	Tailles minimales	
		Animal vivant	Produit séché
Espèces de grande valeur commerciale (groupe H)			
Black teatfish	<i>Holothuria nobilis</i>	22 cm	10 cm
Blackfish	<i>Actinopyga miliaris</i>	15 cm	10 cm
Curryfish	<i>Stichopus hermanni</i>	25 cm	10 cm
Greenfish	<i>Stichopus chloronotus</i>	20 cm	10 cm
Prickly redfish	<i>Thelenota ananas</i>	25 cm	15 cm
Sandfish	<i>Holothuria scabra</i>	22 cm	10 cm
Stonefish	<i>Actinopyga lecanora</i>	15 cm	10 cm
Surf redfish	<i>Actinopyga mauritiana</i>	20 cm	8 cm
White teatfish	<i>Holothuria fuscogilva</i>	35 cm	15 cm
Espèces de faible valeur commerciale (groupe L)			
Amberfish	<i>Thelenota anax</i>	20 cm	10 cm
Brown sandfish	<i>Bohadschia vitiensis</i>	20 cm	10 cm
Chalkfish	<i>Bohadschia similis</i>	25 cm	7 cm
Deep-water redfish	<i>Actinopyga echinites</i>	25 cm	15 cm
Dragonfish	<i>Stichopus horrens</i>	none	none
Elephant trunkfish	<i>Holothuria fuscopunctata</i>	45 cm	15 cm
Flowerfish	<i>Pearsonothuria graeffei</i>	none	none
Lollyfish	<i>Holothuria atra</i>	30 cm	15 cm
Pinkfish	<i>Holothuria edulis</i>	25 cm	10 cm
Snakefish	<i>Holothuria coluber</i>	none	none
Tigerfish	<i>Bohadschia argus</i>	20 cm	10 cm

* Ces renseignements proviennent du plan de gestion de la pêche de l'holothurie de Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui est à jour à la date d'impression du présent bulletin (décembre 2003), mais susceptible d'être modifié par la suite.

Pour en savoir davantage sur la pêche d'holothuries de Papouasie-Nouvelle-Guinée, veuillez communiquer avec :

Philip Polon
 Fisheries Manager-Sedentary
 National Fisheries Authority
 P.O. Box 2016, Port-Moresby, N.C.D.
 Papouasie-Nouvelle-Guinée
 Tél. : +675 309 0444; téléc. : +675 320 2061
 Courriel : ppolon@fisheries.gov.pg

4. Nous remercions tout particulièrement les personnes suivantes pour l'aide qu'elles nous ont fournie pendant la préparation de ces fiches d'identification : Derrick Pendle (Asil Group), Marie-Jo Aymard (Iaora Exports), Steve Purcell (The WorldFish Center), Kim Friedman (Secrétariat général de la Communauté du Pacifique) et Chantal Conand (Université de La Réunion).